

PÉTITION « NON à une nouvelle muraille défigurant la Ville de Morges »



Source : 24 Heures 27.09.2022

Communiqué de presse

Morges, 24 janvier 2024

Le comité de pétition a pris connaissance, avec consternation, de la lettre de la DGIP-MS du Canton de Vaud (Direction générale des immeubles et du patrimoine, direction de l'archéologie et du patrimoine), datée du 12 décembre dernier, en réponse au courrier de l'association pour la sauvegarde de Morges (ASM) qui demandait le classement de la gare historique de Morges. Cet échange de correspondance figure sur le site de la pétition : <https://murailleamorges.ch>.

Le dernier paragraphe de la réponse cantonale, que nous citons in extenso, retient plus particulièrement l'attention :

« En conséquence, la DGIP-MS ne peut que constater et déplorer aujourd'hui les atteintes et le défaut d'entretien infligés durant des décennies par le propriétaire au bâtiment de la gare de Morges qui se présente aujourd'hui dans un état tel qu'il a suscité la stupéfaction lors de la visite de la DGIP-MS. Dès lors, nous sommes au regret de vous informer qu'il ne nous paraît pas envisageable d'entamer une procédure de classement pour cet objet. »

Avec un regret qui ne peut être dissimulé, il faut hélas voir dans cette très sévère (et peu usuelle) appréciation des services concernés une confirmation du peu de cas que les CFF font de la Suisse romande, de ses infrastructures et de certaines de ses gares. L'impéritie à laquelle la gare de Morges a été vouée durant des décennies vient s'ajouter aux tristement célèbres épisodes du « trou » à Tolochenaz et du chantier de la Gare de Lausanne.

Le comité de pétition relève en outre (pour le déplorer) que sa demande de contact avec les instances des CFF, si elle a reçu fin septembre dernier une réponse indiquant qu'une séance serait mise sur pied, n'a depuis fait l'objet d'aucune suite concrète. De là à penser que l'un des plus importants propriétaires fonciers de Suisse se soucie comme d'une guigne des 2'551 signatures déposées en mai 2023, dont 1'741 émanent de résidents morgiens, il n'y a qu'un petit pas à franchir. Cette séance mériterait au moins d'être tenue avant la mise à l'enquête du projet, que l'on dit imminente.

Contacts :

- Jean-Hugues Busslinger, n° tél 079 279 76 42
- Jean-Pierre Morisetti, n° tél 076 399 96 10
- Lucas Brühwiler, n° tél 079 589 39 76

Membres du comité de pétition : Lucas Brühwiler, Jean-Hugues Busslinger, Veronica Gaskell, Philippe Klöti, Pierre Lukaszewski, Jean-Pierre Morisetti, Yves Rattaz, William Saabach.